



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 05 Juin 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 20 membres, absents excusés ayant donné procuration : 6 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 1 membre

POINT N° 41

NOMINATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Mme la Maire expose :

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-6 et R.123-7 à R.123-15 ;

Vu les délibérations du Conseil municipal en date du 15 Avril 2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS ainsi que leur élection

Considérant qu'outre les membres élus par le Conseil municipal, le Maire nomme par arrêté les membres représentant les associations et personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la nomination par Mme la Maire, par arrêté en date du 1^{er} Juin 2026, des membres suivants au conseil d'administration du CCAS :

- M. Alain FLORENTZ, représentant de l'association Val Avenir
- Mme Sabah LAURITO, représentante de l'association EHPAD-AGE
- M. Jacque MENETRE, représentant de l'association Amaelles
- Mme Charlotte JOANS, représentante du Centre Socio Culturel du Val d'Argent
- M. Eric FREYBURGER, représentant des Restos du Coeur
- Mme Gwenaëlle GAGUECHE, représentante de l'association Un p'tit soleil en plus

représentant :

- les associations familiales ;
- les associations de retraités et de personnes âgées ;



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20260605-41_2026-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

- les associations de personnes handicapées ;
- les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire

Noëllie HESTIN